

PROJET D'ÉCOLE 2018-2021

Fiche action n° 1



Circonscription de Champagne École maternelle du Boulevard / Champagne

Quel est l'intitulé de l'action ?

Projet de scolarisation des moins de trois ans

Quels sont les objectifs visés ou les effets attendus ?

- développer au plus tôt une relation de confiance entre l'équipe et les parents, permettant à ceux-ci d'accéder à l'école et à ses codes ;
- favoriser la réussite de tous les élèves particulièrement ceux issus de familles en situation précaire ;
- favoriser la découverte de la vie en collectivité ;
- favoriser la communication orale, particulièrement pour les enfants issus de milieux défavorisés ou d'origine étrangère ;
- développer les stimulations sensorielles et motrices.

Comment va-t-on y parvenir ?
(modalités de mise en œuvre)

relation avec les familles

- accueil des parents au moment de l'inscription à l'école selon des modalités variées (entretien individuel avec la directrice, rencontres collectives avec l'enseignante et la directrice) ;
 - distribution d'une plaquette de présentation de l'école et d'un document expliquant le projet de scolarisation des moins de trois ans lors de l'inscription auprès des services municipaux ainsi que dans les structures d'accueil de la petite enfance de la ville (Réseau des Assistantes Maternelles et crèche), dans les structures s'occupant des familles en difficultés, et présentation dans la presse locale et les publications territoriales ;
 - informations sur le site de l'école ;
 - contractualisation de l'accueil de l'enfant avec ses parents ;
 - temps d'APC de l'enseignante consacré à des rencontres avec les parents et les enfants ;
 - mise en place progressive de liens avec le RAM et la crèche : utilisation de la salle de motricité par le RAM une fois par mois, visite de la classe des TPS par les enfants venant dans les locaux dans le cadre de ce partenariat ;

dans l'école

- mise à disposition d'une ATSEM toute la journée ;
- formation de l'ATSEM à la spécificité du travail dans la classe des TPS ;
- allègement de l'effectif de la classe ;
- aménagement de l'horaire d'accueil en début d'année ;
- rentrée différée possible après les vacances d'automne ou de Noël ;
- Rencontres interclasse à plusieurs reprises dans l'année.

dans la classe

- aménagement de l'espace en fonction des besoins spécifiques des élèves très jeunes (coin « motricité », espace « repos », tables de manipulations, utilisation du large couloir pour un espace d'évolution avec des porteurs par exemple, etc...)
- accompagnement de l'enfant dans l'apprentissage de la propreté ;
 - découverte progressive du vivre ensemble, des règles de vie, de la coopération et de l'autonomie ;
 - langage en situation le plus souvent possible.

Comment va-t-on mesurer les effets ?

- présence des parents lors des temps de rencontre proposés ;
- progrès des élèves en langage et dans les domaines de l'autonomie, du vivre ensemble, du contrôle des émotions.

A renseigner à la fin de l'action

Quels sont les effets réellement observés ?